



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Revalorisation salariale des PE

Présentation du PACTE « enseignant »

Juin 2023

IEN St Chamond/IEN Mornant Sud



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

[Lien dossier de presse](#)

OBJECTIFS

Des professeurs mieux rémunérés afin de répondre, dès la rentrée scolaire 2023, aux attentes et aux besoins de l'ensemble de la communauté éducative au sein d'une École qui se transforme.

MIEUX RECONNAÎTRE
L'ENGAGEMENT
DES PROFESSEURS

AMÉLIORER
LA QUALITÉ DU
SERVICE PUBLIC
DE L'ÉDUCATION



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Un SOCLE de rémunération :

Une revalorisation sans condition

✓ Pour tous les professeurs

+ 1 300 € bruts par an
minimum grâce au doublement
du montant de la prime statutaire



+ 100 € nets par mois
pour tous les professeurs

✓ En début de carrière

2 000 € nets par mois
de rémunération minimum



+ 200 € nets par mois¹
pour les professeurs en
début de carrière grâce
à la revalorisation de la prime
d'attractivité



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Un PACTE de rémunération :

Des gains de rémunération liés à des missions complémentaires
pour les professeurs volontaires

✓ + 1 250 € bruts par an
pour une mission
complémentaire

Une mission
complémentaire =
1 unité de PACTE

✓ + 3 750 € bruts par an
pour trois missions
complémentaires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les modalités de rémunération :

C'est le régime indemnitaire des PE qui évolue...

- La rémunération des missions associées au pacte repose sur la création d'une part fonctionnelle de l'ISAE (premier degré) et de l'ISOE (second degré)
- L'ISAE est donc à présent constituée :
 - ✓ D'une part fixe
 - ✓ D'une nouvelle part fonctionnelle (missions associées au pacte)
- Une part fonctionnelle correspond à un montant de 1250 € brut / an (exonéré de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu)

Concerne tous les PE, y compris contractuel, exercice à temps partiel



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Les missions rémunérées en unités de PACTE :

Activités pédagogiques en présence d'élèves	-	Heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement 6 ^e	-	18h
	-	Devoirs faits au collège	-	24h
	-	Soutien renforcé dans le premier degré	-	24h
	-	Stages de réussite	-	24h
Missions annualisées pour le bon fonctionnement des écoles et conduite de projets	-	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	Engagement annuel	
	-	Coordination et mise en œuvre des projets pédagogiques innovants (type CNR)		



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Heure hebdomadaire de soutien / approfondissement Dispositif DEVOIRS FAITS

L'heure hebdomadaire en 6ème

- Groupes et contenus définis lors du conseil de cycle 3 ou d'une réunion dédiée en juin 2023
- Groupes et contenus réajustés à l'aune des besoins identifiés grâce aux évaluations nationales (septembre 2023)
- En français ou en mathématiques sur des compétences précises, identifiées par les professeurs de la classe sur la base des repères de progression annuels
- Des sessions qui n'excèdent pas un trimestre
- Coordination régulière entre les professeurs

Dispositif
prioritaire,
mais non
nécessaire
pour obtenir
d'autres unités
de PACTE

Devoirs faits au collège

- Aide au travail personnel de l'élève organisé selon les modalités définies par le collège



PE exerçant
dans le
secteur du
collège
uniquement

Point de vigilance sur l'intervention des professeurs des écoles volontaires :
articulation de l'emploi du temps au collège avec les obligations réglementaires de service à l'école :
les heures du pacte au collège sont effectuées au-delà des ORS, y compris des 108h



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Soutien renforcé à l'école

24h hors temps scolaire et en plus des 108h

Une aide supplémentaire aux APC

Des contenus centrés sur les savoirs fondamentaux

Publics prioritaires

- Les élèves en difficulté
- **EP** : priorité au CE2, CM1 et CM2
accompagner la sortie du dédoublement
mieux anticiper l'entrée au collège
à l'appui de l'analyse des besoins aux évaluations CM1
- **Hors EP** : priorité aux cycles 2 et 3
à l'appui de l'analyse des besoins aux évaluations (CP,
mi-CP, CE1, CM1)
- **Pas de soutien en maternelle** (rythme de l'enfant)

Possibilité de masser ces heures pour
offrir une aide soutenue sur certains
apprentissages

par exemple : 2h semaine (4 x 30 min)
pendant 3 semaines sur la fluence ou
les automatismes de calcul

Ne sont pas des heures d'aide aux
devoirs

Objectif ciblé sur une compétence
précise

Rappel APC :

- Aide aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissages
- Aide au travail personnel (méthodologie)
- Activité inscrite au projet d'école et en lien avec le Projet éducatif territorial s'il existe.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Stage de réussite

24h sur les congés scolaires

- Destinés aux élèves dont les besoins ont été identifiés, après l'accord des familles, quel que soit le niveau d'enseignement.
- En français ou en mathématiques avec des objectifs ciblés sur des compétences précises, identifiées par les professeurs de la classe

Priorités de mise en œuvre :

- **dernière semaine d'août** pour permettre une rentrée sereine
- **vacances d'automne** pour renforcer l'action du début d'année, masser l'aide (tremplin vers la réussite)
- vacances de printemps pour compléter l'aide si nécessaire

 **Point de vigilance** : pour les stages du mois d'août pour les élèves de CM2, envisager dans la mesure du possible une mise en place dans un collège



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission annualisée : appui EBEP

- Au moins un par circonscription
- Un enseignant spécialisé ou qui souhaite se spécialiser
- Un engagement relatif notamment aux élèves en situation de handicap
- En soutien des équipes pédagogiques, des directions d'école
- Lien avec le PIAL/PAS et l'enseignant référent pour la scolarisation des enfants en situation de handicap



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mission annualisée : coordination de projet

- Coordination, prise en charge et suivi des indicateurs des projets, dans le cadre de la démarche Notre Ecole Faisons-La Ensemble
- Coordination, prise en charge et suivi des indicateurs de projets dans le cadre du projet d'école



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Réception
de
l'enveloppe

Les 6 phases du processus : recommandations de pilotage

Formulaire COLIBRIS

1

Évaluation
des besoins
à couvrir

2

Concertation

3

Recueil des
candidatures

4

Répartition
des missions

5

Suivi de
l'accomplisse-
ment des
missions

6

Pilotage et
bilan

1D

Directeur

Conseil des
maîtres

PE de
l'école

Transmission
à l'IEN

Conseil des maîtres
et arbitrage de l'IEN

Par le directeur
et l'IEN

Circo
/ CLG

Accompagnement CPC, IEN, équipe de direction

Avis IEN et
transmission
vers CLG et
DSDEN

Arbitrage IEN et
transmission
vers CLG et
DSDEN

Par le directeur
et l'IEN, le
Principal